



PorcTracé | *Guide de Programme*

Ce projet est possible grâce au financement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada



Canadian Pork Council
Conseil canadien du porc



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada

pigtrace.ca | porctrace.ca



PorTracé Canada est une initiative de l'industrie pour assurer la traçabilité des porcs. Elle vise à assurer protection, prospérité et tranquillité d'esprit aux acteurs de l'industrie canadienne du porc et à ses clients.

Le présent guide vise à expliquer les exigences réglementaires du programme en vertu du *Règlement sur la santé des animaux*.

Pour de plus amples renseignements :

- 1 consultez le site Web du programme : ***porctrace.ca***
- 2 composez sans frais le **1-866-300-1825**
- 3 consultez votre association provinciale du secteur porcin.

Table des matières



| | | | |
|--|-------|---|----|
| Pour commencer | 1 | Exportation | 12 |
| Pour signaler un déplacement | 1 | Importation | 13 |
| Au Québec : APPORC et BDR | 2 | Porcs envoyés à la foire agricole ou autre | 14 |
| PorcTracé en ligne | 3 | Collecte de cadavres d'animaux | 15 |
| Service Web PorcTracé | 4 | Installations jumelées | 16 |
| PorcTracé mobile | 5 | Identification des installations | 17 |
| Déplacement d'une ferme à l'autre au Canada | 6 | Identificateurs d'animaux : individuels | 18 |
| Porcs envoyés à l'abattoir | 7 | Identificateurs d'animaux : numéros de tatouage | 19 |
| Truies et verrats réformés | 8 | Étiquettes d'oreille perdues et pose d'étiquettes d'oreille illégales | 20 |
| Truies et verrats envoyés ailleurs qu'à l'abattoir | 9 | Période de déclaration | 21 |
| Porcs des parcs de rassemblement | 10-11 | Document d'accompagnement | 21 |
| | | Tenue de registre | 21 |

Pour commencer

- 1 Pour activer votre compte PorcTracé, utilisez un ordinateur ou un appareil portatif, puis allez sur le site **porctrace.ca** et cliquez sur LOGIN.
- 2 Sélectionnez **NOUVEAU COMPTE**, et entrez votre **Numéro d'intervenant** et votre **Jeton d'authentification**, puis créez un **nom d'utilisateur** et un **mot de passe**. Cette information se trouve dans la trousse de bienvenue que vous a remise votre association provinciale. Si vous n'avez pas encore reçu votre **Numéro d'intervenant** et votre **Jeton d'authentification**, veuillez communiquer avec votre association provinciale au **1-800-363-7672**.
- 3 Cliquez sur **Connexion** à PorcTracé. La majeure partie de votre information devrait être automatiquement entrée par votre association provinciale.



Pour signaler un déplacement

Il est possible de déclarer les renseignements sur les déplacements par les méthodes décrites ci-dessous. D'autres précisions apparaissent sur les pages qui suivent.

- 1 APPORC et BDR
- 2 PorcTracé en ligne
- 3 Service Web PorcTracé
- 4 PorcTracé mobile



Pour signaler un déplacement :

Au Québec, on utilise d'abord

APPORC (Déclarations de porcelets) et BDR (Bons de réception)

Au Québec, votre association a simplifié la tâche de ses éleveurs en mettant à profit les systèmes d'information qu'elle opère. **Pour tous les mouvements de porcs qui ne comportent pas d'identifiants uniques (étiquettes d'oreilles), la déclaration est simplifiée.**

Déclarations de porcelets

Au moment de la saisie des entrées de porcelets en atelier de finition (APPORC), il est possible de saisir au même moment les données exigées par la traçabilité. Le transfert vers PorCTracé sera assuré par les Éleveurs de porcs du Québec grâce à un mécanisme automatisé de transfert de données.

Expédition de porcs d'engraissement

En ce qui a trait au déplacement des porcs d'engraissement expédiés dans un abattoir signataire de la Convention de mise en marché, aucune intervention de la part de l'éleveur n'est nécessaire. La déclaration est automatisée grâce au logiciel de Bons de réception.

Autre mouvement

APPORC Mouvement permet de signaler tout autre déplacement qui ne comporte pas d'identifiant unique.

Les instructions d'utilisation vous sont communiquées par les Éleveurs de porcs du Québec qui est votre première source d'information vers qui vous tourner.

1-800-363-7672.



Les Éleveurs
de porcs du Québec

pigtrace.ca | porctrace.ca

Pour signaler un déplacement :

PorcTracé en ligne

Pour entrer manuellement les données à l'aide du formulaire en ligne :

- 1 Sélectionnez **DÉCLARER UN MOUVEMENT**
- 2 Choisissez le **type de déclaration** dans le menu déroulant, puis cliquez sur **CRÉER**
- 3 Remplissez tous les champs obligatoires (marqués d'un point rouge)
- 4 Cliquez sur **ENREGISTRER**; le message suivant s'affichera en vert : « insertion effectuée »

Pour télécharger des données à partir d'un fichier de format .csv :

- 1 Sélectionnez **FICHIERS ENVOYÉS** dans le menu qui apparaît sous l'onglet **MON COMPTE**.
- 2 Des **MODÈLES** de fichier .csv pré-formatés peuvent être téléchargés.
- 3 Téléchargez les fichiers .csv remplis, cliquez sur **PARCOURIR**, puis sélectionnez le fichier dans votre bibliothèque.
- 4 Cliquez sur **ENREGISTRER**.



Pour signaler un déplacement :

Service Web PorcTracé

Pour envoyer automatiquement des données à partir de votre logiciel de gestion :

- 1 Le réalisateur de logiciel peut configurer votre système de gestion de troupeau ou de cheptel, de manière à vous permettre d'envoyer automatiquement des renseignements sur le déplacement des porcs à PorcTracé, grâce aux instructions du protocole d'échange de données PorcTracé.
- 2 Pour obtenir le protocole d'échange de données PorcTracé, demandez-le par courriel, à l'adresse **info@pigtrace.ca**, communiquez avec votre association provinciale ou appelez le service à la clientèle de PorcTracé, au **1-866-300-1825**.
- 3 L'équipe de PorcTracé travaillera de pair avec le réalisateur de logiciel pour configurer l'envoi automatique de vos renseignements sur les déplacements.



Pour signaler un déplacement :

PorcTracé mobile

Si vous êtes sur la route, entrez les données sur votre appareil portatif :

- 1 Sur le site **porctrace.ca**, sélectionnez **LOGIN** dans le menu de signalement des déplacements.
- 2 Après avoir ouvert une session, sélectionnez **CRÉEZ UNE ACTIVITÉ**.
- 3 Sélectionnez l'entrée pertinente parmi la liste à menu déroulant des types d'activités.
- 4 Remplissez tous les champs obligatoires (marqués d'un point rouge)
- 5 Après avoir vérifié l'information sommaire, cliquez sur **ENREGISTRER** ou sélectionnez **MODIFIER** pour changer l'information.
- 6 Allez ensuite au **JOURNAL DE SYNCHRONISATION** dès que votre appareil portatif a détecté un réseau.
- 7 Sélectionnez des activités déjà enregistrées, puis cliquez sur **SYNCHRONISATION**, pour envoyer les données à PorcTracé.



Déplacement d'une ferme à l'autre au Canada

IDENTIFICATION

N° identification non requis (sauf pour les truies et les verrats).



DÉCLARATION

Au départ et à destination :
Installations Origine et destination

Date et heure

- du départ (*au point d'origine*)
- de l'arrivée (*à destination*)

N° de plaque d'immatriculation
du véhicule

Quantité d'animaux

- chargés (*au point d'origine*)
- déchargés (*à destination*)

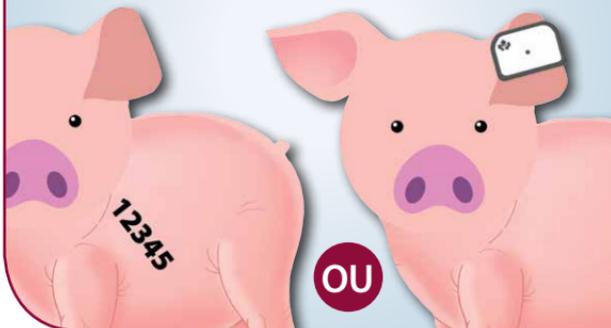
**Déclaration de mouvements non requis sur un même site (ex : déplacements d'une étable à l'autre sur un même site)*

Porcs envoyés à l'abattoir

IDENTIFICATION

Identificateur de tatouage ou étiquette d'oreille approuvée.

Les parcs de rassemblement n'ont pas à déclarer les numéros d'identification, sauf s'ils ont été attribués aux porcs dans leurs installations.



DÉCLARATION

Au départ et à destination :

Installations Origine et destination

Date et heure

- du départ (*au point d'origine*)
- de l'arrivée (*à destination*)

N° de plaque d'immatriculation
du véhicule

Quantité d'animaux

- chargés (*au point d'origine*)
- déchargés (*à destination*)

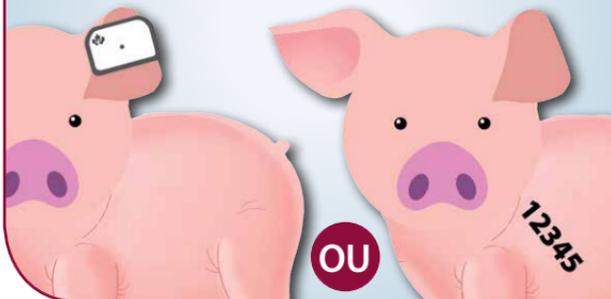
Identificateurs des animaux

Truies et verrats réformés

IDENTIFICATION

Étiquette d'oreille approuvée ou identificateur de tatouage. Vérifiez auprès de votre négociant.

Les parcs de rassemblement n'ont pas à déclarer les numéros d'identification, sauf s'ils ont été attribués aux porcs dans leurs installations.



DÉCLARATION

Au départ et à destination :

Installations Origine et destination

Date et heure

- du départ (*au point d'origine*)
- de l'arrivée (*à destination*)

N° de plaque d'immatriculation
du véhicule

Quantité d'animaux

- chargés (*au point d'origine*)
- déchargés (*à destination*)

Identificateurs des animaux

Truies et verrats envoyés ailleurs qu'à l'abattoir

IDENTIFICATION

Étiquette d'oreille individuelle.

Les jeunes truies n'ont pas besoin d'être identifiées.



DÉCLARATION

Au départ et à destination :

Installations Origine et destination

Date et heure

- du départ (*au point d'origine*)
- de l'arrivée (*à destination*)

N° de plaque d'immatriculation
du véhicule

Quantité d'animaux

- chargés (*au point d'origine*)
- déchargés (*à destination*)

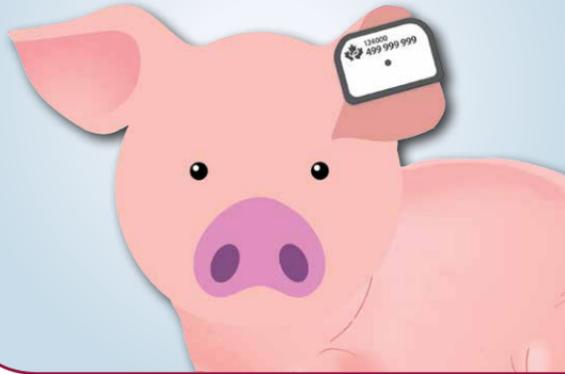
Identificateurs des animaux

Porcs des parcs de rassemblement envoyés ailleurs qu'à l'abattoir

IDENTIFICATION

Étiquette d'oreille individuelle.

Les parcs de rassemblement n'ont pas à déclarer les numéros d'identification, sauf s'ils ont été attribués aux porcs dans leurs installations.



DÉCLARATION

Au départ et à destination :

Installations Origine et destination

Date et heure

- du départ (*au point d'origine*)
- de l'arrivée (*à destination*)

N° de plaque d'immatriculation
du véhicule

Quantité d'animaux

- chargés (*au point d'origine*)
- déchargés (*à destination*)

Identificateurs des animaux

Porcs au parcs de rassemblement pour plus de 96 heures

IDENTIFICATION

Étiquette d'oreille individuelle.

Les parcs de rassemblement n'ont pas à déclarer les numéros d'identification, sauf s'ils ont été attribués aux porcs dans leurs installations.



DÉCLARATION

Au départ et à destination :

Installations Origine et destination

Date et heure

- du départ (*au point d'origine*)
- de l'arrivée (*à destination*)

N° de plaque d'immatriculation
du véhicule

Quantité d'animaux

- chargés (*au point d'origine*)
- déchargés (*à destination*)

Identificateurs des animaux

Exportation

IDENTIFICATION

Identificateur approuvé (au départ du Canada).

Identificateur de tatouage ou étiquette d'oreille approuvée pour satisfaire aux exigences internationales, selon le type de porc.

Veuillez vérifier avec un représentant des autorités responsables de l'exportation.

DÉCLARATION

Au départ :

Installations Origine et destination*
(*pays ou État)

Date et heure du départ

N° de plaque d'immatriculation
du véhicule

Quantité d'animaux chargés

Identificateurs des animaux

Importation

IDENTIFICATION

Identificateur approuvé (à l'arrivée au Canada).

Dans la plupart des cas, il s'agira d'une étiquette individuelle, mais ce pourrait être un identificateur provenant de l'étranger (si approuvé par le gouvernement canadien).

DÉCLARATION

À destination :

Installations Origine et destination*
(*pays ou État)

Date et heure de l'arrivée

N° de plaque d'immatriculation
du véhicule

Quantité d'animaux déchargés

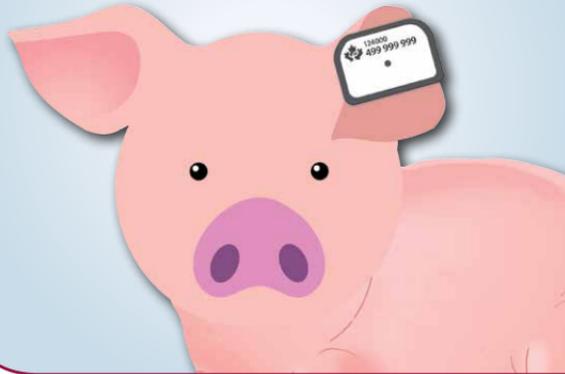
Identificateurs des animaux

Porcs envoyés à la foire agricole ou autre lieu non mentionné ici

IDENTIFICATION

Étiquette d'oreille individuelle.

Les parcs de rassemblement n'ont pas à déclarer les numéros d'identification, sauf s'ils ont été attribués aux porcs dans leurs installations.



DÉCLARATION

Au départ et à destination :

Installations Origine et destination

Date et heure

- du départ (*au point d'origine*)
- de l'arrivée (*à destination*)

N° de plaque d'immatriculation
du véhicule

Quantité d'animaux

- chargés (*au point d'origine*)
- déchargés (*à destination*)

Identificateurs des animaux

Collecte de cadavres d'animaux

IDENTIFICATION

N° identification non requis (en cas d'expédition en vue de l'élimination).



DÉCLARATION

Au départ :

Installation d'origine

Nom ou installation de l'entreprise de collecte

Date et heure du départ

À destination :

Installations Origine et destination

Date et heure d'arrivée

N° de plaque d'immatriculation du véhicule

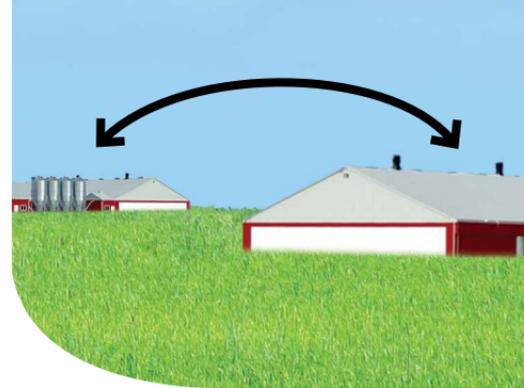
Installations jumelées

Au lieu de déclarer chaque déplacement, les producteurs qui procèdent régulièrement (au moins trois fois par mois) à des déplacements d'animaux entre eux peuvent s'enregistrer en tant qu'installations jumelées, dans la mesure où la fréquence des déplacements est prouvée par les déclarations de déplacement des six derniers mois.

Les producteurs doivent déclarer les renseignements suivants au plus tard le 10 de chaque mois pour que leurs installations conservent leur statut :

- 1 le nombre total de porcs déplacés
- 2 le nombre de déplacements entre les installations jumelées
- 3 le numéro de plaque d'immatriculation des véhicules utilisés

Pour enregistrer des installations en tant qu'installations jumelées, veuillez composer le **1-866-300-1825**, ou encore, communiquer avec l'association provinciale du secteur porcin pour savoir si vous répondez aux critères d'admissibilité.



Identification des installations

Le numéro d'identification des installations est un numéro exclusif attribué au terrain où des porcs peuvent se trouver. Il est obligatoire pour pouvoir déclarer les déplacements à PorcTracé.

Exemples de numéros d'identification des installations :

QC1234565 (Québec)

MB1234565 (Manitoba)

Les numéros d'identification des installations sont attribués par les autorités provinciales. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, communiquez avec l'association provinciale du secteur porcin ou avec le gouvernement provincial.

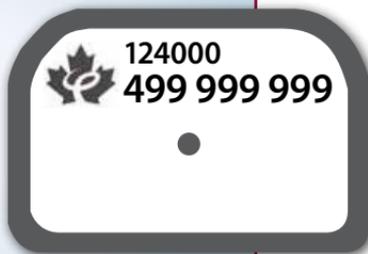


Identificateurs d'animaux approuvés

IDENTIFICATEUR INDIVIDUEL

GRANDE
ÉTIQUETTE D'OREILLE

Truies/verrats envoyés sur une ferme
Porcs de grande taille
envoyés à la foire agricole
Porcs envoyés à l'abattoir
Porcs reproducteurs
exportés
Porcs importés



PETITE
ÉTIQUETTE D'OREILLE

Porcs de petite
taille envoyés à
la foire agricole



Identificateurs d'animaux approuvés

IDENTIFICATEUR DE TATOUAGE

GRANDE
ÉTIQUETTE D'OREILLE

Porcs envoyés
à l'abattoir



TATOUAGE
D'ÉPAULE

Porcs envoyés à
l'abattoir



PETITE
ÉTIQUETTE D'OREILLE OU
TATOUAGE D'OREILLE*

Porcelets
exportés
et porcs
d'engraissement



*(EXIGENCES DES É.-U.)

Étiquettes d'oreille perdues

Si un porc perd une étiquette d'oreille approuvée, le propriétaire du porc ou la personne qui en a la garde doit en poser une nouvelle une fois le porc à destination, sauf si la bête est envoyée à l'abattoir pour y être abattue.

Pose d'étiquettes d'oreille illégales

Il est illégal d'identifier des porcs avec des étiquettes d'oreille approuvées pour d'autres espèces, et vice-versa.



Période de déclaration

Lorsque des porcs vivants ou des cadavres de porcs entiers ou partiels sont déplacés, l'expéditeur et le destinataire doivent déclarer le déplacement dans un délai de **7 jours** après le départ et après l'arrivée.

Document d'accompagnement

Les pièces justificatives (*comme le bordereau d'expédition*) doivent accompagner tous les déplacements et expéditions.

Exigences en matière de tenue de registre

Tous les renseignements transmis à PorcTracé concernant l'identification et le déplacement des porcs doivent être conservés pendant **cinq ans**.

| SUNDAY | MONDAY | TUESDAY | WEDNESDAY | THURSDAY | FRIDAY | SATURDAY |
|--------|--------|---------|-----------|----------|--------|----------|
| | | X | X | X | X | X |
| X | X | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

BC Pork Producers Association

PO Box 8000 - 280
Abbotsford, British Columbia
V2S 6H1
Téléphone : (604) 853-9461
Télécopieur : (604) 853-0764
Site Web : bcpork.ca

Alberta Pork

4828-89 Street
Edmonton, Alberta T6E 5K1
Téléphone : (780) 474-8288
Télécopieur : (780) 479-5128
Site Web : albertapork.com

Sask Pork

Bay 2, Main Floor
502-45th St. West
Saskatoon, Saskatchewan
S7L 6H2
Téléphone : (306) 244-7752
Télécopieur : (306) 244-1712
Site Web : saskpork.com

Manitoba Pork Council

28 Terracon Place
Winnipeg, Manitoba R2J 4G7
Téléphone : (204) 237-7447
Télécopieur : (204) 237-9831
Site Web : manitobapork.com

Ontario Pork

655 Southgate Drive
Guelph, Ontario N1G 5G6
Téléphone : (519) 767-4600
Télécopieur : (519) 829-1769
Site Web : ontariopork.on.ca

Les Éleveurs de Porcs du Québec

555, boul. Roland-Therrien,
bureau 120
Longueuil, Québec J4H 4E9
Téléphone : (450) 679-0530
Télécopieur : (450) 679-0102
Site Web : leseleveursdeporcsduquebec.com

Porc NB Pork

259 Brunswick St., Suite 302
Fredericton, New Brunswick
E3B 1G8
Téléphone : (506) 458-8051
Télécopieur : (506) 453-1985
Site Web : porcnbpork.nb.ca

Pork Nova Scotia

60 Research Drive
Perennia Innovation Park
Bible Hill, Nova Scotia B6L 2R2
Téléphone : (902) 895-0581
Télécopieur : (902) 893-7063
Site Web : porknovascotia.ca

PEI Pork

420 University Ave., Suite 209
Charlottetown,
Prince Edward Island C1A 7Z5
Téléphone : (902) 892-4201
Télécopieur : (902) 892-4203
Site Web : peipork.com



@pigtrace



Canadian Pork Council
Conseil canadien du porc



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada